



Association  
des professionnels  
de l'édition musicale

## COMMUNIQUÉ

Diffusé le 19 avril 2021

### **Budget fédéral 2021 - l'APEM salue un soutien important dont le secteur a bien besoin**

Chrystia Freeland, la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada a présenté le premier budget du gouvernement Trudeau en deux ans. L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) reconnaît l'importance des sommes investies, dont nous avons bien besoin, alors que nous traversons une crise sans précédent.

Ottawa a annoncé vouloir investir 1,9 milliards de dollars d'ici 2025-2026 pour le rétablissement du tourisme, des arts, de la culture et du sport, dont 300 millions sur deux ans à Patrimoine canadien. Une nouvelle enveloppe de 70 millions est allouée au Fonds de la musique du Canada sur trois ans et jusqu'à 50 millions pourront être dépensés en 2021-2022, notamment pour le secteur du spectacle durement affecté par la pandémie. Ces sommes s'ajoutent aux montants annoncés le 30 novembre 2020, dont le prolongement du financement supplémentaire de 10 millions de dollars destiné au Fonds de la musique du Canada pour 2021-2022. D'autres mesures, dont une aide de 200 millions de dollars prévue pour les grands festivals, ont également été annoncées.

Ce budget est fort probablement le dernier avant les prochaines élections fédérales, puisque la majorité des observateurs s'entendent pour dire que des élections seront déclenchées plus tôt que tard.

## **À propos de l'APEM**

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

## **À propos de l'édition musicale**

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, Web, jeux vidéo, etc.).

## **Renseignements**

Jérôme Payette, Directeur général  
514 525-046, poste 1  
[jpayette@apem.ca](mailto:jpayette@apem.ca)